



# Compte-rendu de l'assemblée générale 5/12/2019

## **Ordre du jour :**

Rapport d'activités de la saison 2018-2019

Rapport moral de la saison 2018-2019

Rapport financier de la saison 2018-2019

Présentation des projets pour la saison 2019-2020

Renouvellement du conseil d'administration

M. Boumaraf présente rapidement le bureau puis excuse les absents : M. Gaschet, président de la communauté de communes du Castelrenaudais et M. Cosnier, maire de Château-Renault. M. Boumaraf présente l'ordre du jour et fait part de son émotion liée à l'annonce de sa démission du poste de président de l'association. Il rappelle son attachement à la culture, au levier qu'elle représente dans l'éducation des enfants et l'épanouissement des adultes, part de leur construction. Il se dit convaincu du rôle essentiel de la culture et donc de Crescendo dans la vie sociale de la commune élargie à la communauté de communes et retrace l'évolution de l'association sur ces deux dernières années. Il rappelle son engagement pour pérenniser son existence via un fonctionnement transversal et démocratique.

## **Rapport d'activités de la saison 2018-2019**

Claire Randon, secrétaire, fait un rapport d'activités de la saison passée.

### **I. Administration**

Après une saison 2017-2018 durant laquelle l'administration de l'association avait été renouvelée en profondeur, cette saison qui s'achève a permis de consolider l'organisation retenue.

Le conseil d'administration était composé de 8 bénévoles

- Nordine BOUMARAF, président
- Anne BOUMARAF, trésorière
- Claire RANDON, secrétaire
- Marie-Françoise COSNIER
- Kathy AZOUARD
- Florence MERCAT
- Marine UNTERSTELLER
- Jocelyne AMIRAULT

Les enseignants sont restés associés à ce conseil : Stéphane AZOUARD en tant que Directeur mais aussi régulièrement Valérie FERRANDON, Yves LAULANET ou Quentin SAULAY

Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour veiller au suivi des activités et des comptes, décider collégalement des projets de l'association. Et aider à l'organisation des manifestations.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises (20 octobre, 8 décembre, 9 février, 4 mai, 8 juin, 29 juin)

Auxquels se sont ajoutés des réunions de travail entre les membres du bureau, le directeur et les professeurs

Pour le bon fonctionnement de l'association et notamment le maintien de tarifs les plus accessibles possibles, le conseil d'administration a sollicité des subventions auprès de la communauté de communes du castelrenaudais, du conseil départemental d'Indre-et-Loire et de la ville de Château-Renault.

Ces subventions ont également permis s'investir dans du matériel tel que des amplis de guitare, les instruments présents à l'école étant encore très majoritairement des prêts des professeurs.

## II. Les cours

Pour la saison 2018-2019, l'école comptait 168 adhérents qui étaient inscrits à un ou plusieurs cours 83% de ces adhérents résident dans une commune de la communauté de communes du castelrenaudais, les communes les plus représentées étant Château-Renault (36 adhérents), Auzouer-en-Touraine (25) et Villedômer (20).

74 % des adhérents sont des jeunes de moins de 18 ans, 4% sont des retraités

### 1. Cours d'instrument et de formation musicale

#### *Récapitulatif enseignants rentrée 2019*

Discipline	NOM	Prénom	Effectifs élèves	VOLUME HORAIRE	Diplômes ou niveau d'étude
Piano	FERRANDON	Valérie	40	20h	DFE - Brevet d'enseignement
Guitare Solfège Orchestre Direction pédagogique	AZOUARD	Stéphane	22 26 16	10,5h 3,25h 1,5h 4,5h	DUMI
Guitare Atelier MA	SAULAY	Quentin	27 13	13,5h 3h	CFEM
Accordéon- Synthé Jardin musical	BROSSIER	Michèle	12 24	5h 3h	DNOP
Batterie	BOURGEOIS-ABOUT	Gabriel	12	6h	CA
Violon	KISYOV	Nikolay	3	1,5h	Diplôme étranger
Saxophone	LAULANET	Yves	5	2,5h	DFE
Trompette	HERMANN	Jean-Marc	2	1h	DFE

Flûte	CHAUMONT HARDOUIN	Marie Joëlle	2	1h	
-------	----------------------	-----------------	---	----	--

Les cours d'instrument sont des cours individuels de 30 min, assurés par des professeurs diplômés salariés en CDD d'usage. A sa demande, le professeur de batterie a un statut d'auto-entrepreneur et est rémunéré sur facture.

Des classes comme celles de piano, guitare maintiennent un effectif élevé à la limite de notre capacité d'accueil.

Les classes de violon, saxophone et trompette peinent à recruter des élèves.

Deux anciennes élèves de l'école, Marie CHAUMONT et Joëlle HARDOUIN ont accepté d'assurer les cours de flûte pour répondre à une demande d'adhérents alors que notre appel à candidature pour le poste de professeur de flûte n'avait recueilli aucune réponse.

L'inscription en formation musicale n'est pas obligatoire pour pratiquer l'instrument : ce point a été l'objet de discussion au sein du conseil d'administration puisqu'il fait partie des critères pour obtenir le soutien du conseil départemental. Les enseignants ne souhaitent pas la rendre obligatoires et préfèrent que chaque musicien puisse choisir la formule qui lui convient le mieux. 26 élèves étaient inscrits en cours de formation musicale : 3 cours de 45 min et 1 cours d'1h.

## 2. Ensemble de pratiques collectives

Michèle a encadré 3 groupes de jardin musical de 45 min ou 1h suivant l'âge des enfants, pour 24 enfants de 4 à 7 ans.

Stéphane a dirigé l'orchestre Music à tous vents qui regroupait en début d'année 16 musiciens : l'orchestre s'est ouvert à d'autres instruments que les instruments à vent d'y intégrer des élèves de l'école. L'orchestre répète 1h30 toutes les semaines.

Quentin a continué de développer les ensembles de musiques actuelles : deux ensembles qui ont regroupé 13 musiciens dont 9 inscrits en cours individuels d'instruments, jeunes et adultes.

L'ensemble répète 1h30 par semaine. Il aborde des styles musicaux variés.

## III. Les manifestations publiques

### 1. Participation aux cérémonies de commémoration

Dimanche 11 novembre 2018 et le jeudi 8 mai 2019 à Château-Renault

Prestation de l'orchestre Music à tous vents

### 2. Participation à des manifestations organisées par des partenaires

**Samedi 6 octobre 2018**

**Répétition publique d'élèves instrumentistes en partenariat avec le BAVAR**

**Vendredi 19 octobre 2018**

**Apéro Concert à l'Elan Coluche**

Prestation des différentes classes d'instruments

**Dimanche 16 décembre 2018**

Animation à la médiathèque avec les classes de piano, flûte et guitare

**Vendredi 21 décembre 2018**

Concert des ensembles de musiques actuelles au bar le Jean Jaurès

**Samedi 22 décembre 2019**

**Animation de Noël – Place Gaston Bardet à Château-Renault**

Prestation du jardin musical avant le feu d'artifice

**Vendredi 8 mars 2019**

**Apéro Concert à l'Elan Coluche**

Prestation des différentes classes d'instruments

**Vendredi 29 mars**

**Animation de l'orchestre Music à tous vents au cinéma le Balzac**

**Dimanche 31 mars 2019**

**Animation de la fête du printemps à la Ferrière**

Prestation des différentes classes d'instruments et des ensembles

**Vendredi 15 juin 2019**

Concert des ensembles de musiques actuelles lors d'une soirée organisée à la halle aux écorces par le bar le Jean Jaurès et le BAVAR

**Vendredi 21 juin 2019**

Concert des groupes de musiques actuelles à la Ferrière

**Vendredi 28 juin 2019**

**Musico'Châto**

Prestations des ensembles de musiques actuelles en ouverture de Musico'Châto

**Samedi 29 septembre**

Prestation des enseignants de l'école de la journée des commerçants

### **3. Audition et concert d'élèves**

**Dimanche 3 février 2019**

**Après-midi musical à Saint-Nicolas de Motets**

Prestation des différentes classes d'instruments

**Vendredi 24 mai 2019**

**Spectacle de l'école « la Bande Originale » à La Tannerie à Château-Renault**

130 musiciens ont participé à ce projet qui a donné lieu à de nombreuses répétitions permettant de faire jouer ensemble des élèves qui n'en ont pas l'habitude.

**Dimanche 23 juin 2019**

**Pique-nique de fin d'année à la Halle aux écorces**

Prestation des différentes classes d'instruments, concert des professeurs et moment convivial en famille.

## **Rapport moral de la saison 2017-2018**

Claire Randon, secrétaire, présente le rapport moral de la saison écoulée.

Toutes les activités menées cette année correspondent donc à l'objet de notre association qui est

- De regrouper les personnes morales ou physiques qui ont ou qui souhaitent avoir une pratique musicale
- De promouvoir, développer, organiser cette pratique musicale dans ses aspects de musique de groupe et d'enseignement musical

Elles s'inscrivent également dans le projet d'établissement de l'école qui explicite clairement la volonté de proposer un enseignement varié et à la carte en s'adaptant aux demandes des adhérents. Cours classique - formation musicale + cours individuel + pratique collective - des écoles de musique traditionnelles, mais aussi cours individuel seul ou pratique collective uniquement, chacun peut bénéficier d'une formation qui correspond à ses contraintes, son tempérament et à son ambition. Pour cela, l'association a la chance de pouvoir compter sur une équipe de professeurs professionnels, stable, dynamique et engagée.

L'investissement des bénévoles, et en particulier ceux du conseil d'administration, ainsi que de son directeur a permis cette année encore une gestion rigoureusement de la partie administrative de l'association (compte-rendu de réunion, dossier de demandes de subvention, rémunération et déclarations des salariés, suivi des comptes et du budget). Ce travail a permis de bénéficier de subvention et de proposer des tarifs en nette baisse à la rentrée 2018 et de les maintenir à la rentrée 2019.

La fidélité des élèves, l'augmentation des effectifs de 14% à la rentrée 2018, qui s'est confirmée avec une augmentation de 12% à la rentrée 2019 atteste que le travail fourni correspond aux attentes des amateurs de musique du castelrenaudais. La qualité des prestations publiques et la joie des participants sont les meilleurs témoignages.

Rapport moral adopté à l'unanimité des personnes présentes.

## Rapport financier de la saison 2017-2018

Anne Boumaraf présente le rapport financier de l'année écoulée. Elle précise que cette année c'est Kathy Azouard qui a effectué toutes les opérations afférentes au poste de trésorière, en tant que trésorière adjointe. Elle la remercie pour cela.

Il est important de noter que : le montant de la subvention de la communauté de communes reste inchangé alors que les effectifs augmentent, le montant de subventions par élève diminue donc cette année. Crescendo a toutefois perçue une subvention du Conseil Départemental en fin de saison, ce qui explique l'augmentation de ce poste de recette et compense le déficit de subventions par élève. Pour maintenir des tarifs attractifs comme il est demandé dans la convention signée avec la communauté de communes du Castelrenaudais, la trésorière attire l'attention sur le fait que cette subvention de fonctionnement devrait s'ajuster au nombre d'adhérents et son évolution.

Un enseignant, à sa demande, n'est pas salarié puisqu'il a un statut d'autoentrepreneur qu'il souhaite utiliser (prestations de services).

Des investissements matériel ont été effectués, pour éviter aux enseignants d'utiliser leur propre matériel au sein de l'école. Toutefois le piano n'a pas encore été remplacé. Les salles ont vu leur acoustique améliorée par la pose de panneaux de mousse.

Pour répondre aux demandes des collectivités qui versent les subventions, les tarifs ont été revus pour permettre l'accès à la musique aux plus jeunes : malgré l'augmentation du nombre d'élèves, les adhésions représentent un montant légèrement plus faible que la saison précédente.

Crescendo, par l'intermédiaire de Valérie Ferrandon, donne des cours de piano à la M.J.C. et par l'intermédiaire de Quentin Saulay, anime des ateliers de M.A.O. dans les écoles sur les T.A.P. Crescendo facture alors des prestations de services.

<i>Charges (Dépenses)</i>	<i>saison 2017-2018</i>	<i>saison 2018-2019</i>	<i>Produits (Recettes)</i>	<i>saison 2017-2018</i>	<i>saison 2018-2019</i>
<b>1- Charges d'exploitation :</b>	<b>74 856,20 €</b>	<b>84 262,00 €</b>	<b>1- Produits d'exploitation :</b>	<b>78 589,60 €</b>	<b>83 223,00 €</b>
Achats	4 387,12	5 103,00	Adhésions et cotisations	60 606,60	58 541,00
Prestations de service	5 856,25	5 175,00	Subventions de fonctionnement	13 980,00	15 980,00
Impôts et taxes (SACEM)	233,32	155,00	Produits d'activités annexes	1 393,00	1 030,00
Salaires et charges	64 379,51	73 829,00	Prestations de service	2 610,00	7 672,00
<b>2- Charges FINANCIERES :</b>	<b>66,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2- Produits FINANCIERS :</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL des charges</b>	<b>74 922,86 €</b>	<b>84 262,00 €</b>	<b>TOTAL des produits</b>	<b>78 589,60 €</b>	<b>83 223,00 €</b>
<b>3- Résultat (Excédent)</b>	<b>3 666,74</b>		<b>3-Résultat (Déficit)</b>		<b>1 039,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 589,60 €</b>	<b>84 262,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 589,60 €</b>	<b>84 262,00 €</b>

Le rapport financier adopté à l'unanimité des personnes présentes.

## Présentation des projets pour la saison 2019-2020

### - LES NOUVEAUTES DE LA RENTREE

- De nouveaux professeurs : Laurine JOURNAUD est recrutée en réponse à une demande d'élèves pour les cours de chant, quand la classe de chant se sera étoffée, une chorale devrait démarrer. Joëlle HARDOUIN prend en charge la classe de flutes, Marie CHAUMONT ayant repris ses études.

- Hausse des inscriptions et bon retour au forum : 188 adhérents. Les cours de violon et de chants ont vu leurs effectifs augmenter cette année. C'est 12 % d'élèves en plus que la saison précédente qui elle même montrait une augmentation de 14 % d'élèves sur la précédente.

Les projets s'articulent autour de manifestations auxquelles participent les élèves et de manifestations organisées par l'école.

- 5/10/2019 : Concert de l'Atelier des Musiques Actuelles avec le B.A.V.A.R
- 18/10/2019 : Animation de la classe de piano à la médiathèque Maurice Genevoix de Chateau-Renault.
- 8/11/2019 : Apéro concert, classes de guitare et orchestre à l'Elan Coluche, Chateau-Renault.
- 29/11/2019 : Concert de l'orchestre Music'à tous vents avec la chorale Villa Domerii à St Nicolas des Mottets.
- 15/12/2019 : Après-midi musical avec le théâtre Fossé-César, concert d'élèves à Nouzilly.
- 20/12/2019 : Concert des Ateliers Musiques Actuelles au bar le Jean-Jaurès à Chateau-Renault.
- 21/12/2019 : participation des classes de jardin musical au feu d'artifice de Noël, à Chateau-Renault.
- 31/1/2020 : Concert des Ateliers Musiques Actuelles (lieu à préciser).
- 9/2/2020 : Après -midi musical, concert d'élèves à Neuville sur Brenne.
- 5/4/2020 : Après-midi musical, concert d'élèves à Auzouer-en-Touraine.
- 8/5/2020 : Cérémonie commémorative au Monument aux déportés, Chateau-Renault.
- 15/5/2020 : Spectacle de fin d'année, la Tannerie, Chateau-Renault.
- 26/6/2020 : Musico'Châto : Ateliers Musiques Actuelles pendant la fête de la musique, Chateau-Renault.
- 27/6/2020 : Prunaystival : Ateliers Musiques Actuelles pendant la fête de la musique, Prunay-Cassereau.
- 28/6/2020 : Pique-Nique musical de fin d'année à la Halle aux écorces, Chateau-Renault.

## Renouvellement du conseil d'administration

**Membres élus à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2018 :**

- Nordine BOUMARAF, président
- Anne BOUMARAF, trésorière
- Claire RANDON, secrétaire
- Marie-Françoise COSNIER
- Kathy AZOUARD
- Florence MERCAT
- Marine UNTERSTELLER
- Jocelyne AMIRAULT

Nordine BOUMARAF et Anne BOUMARAF démissionnent de leur poste.

Véronique CHEYNET, Bernard DELAIRE, Audrey HUON, Pierre NEMAUSAT proposent leur candidature.

Personne ne s'oppose à ces candidatures, ils sont élus à l'unanimité.

## Renouvellement du bureau

Il est procédé à l'élection d'un nouveau bureau :

Poste	Candidat
Président	Bernard DELAIRE
Trésorier	Pierre NEMAUSAT
Secrétaire	Claire RANDON
Vice-président	Marie-Françoise COSNIER
Trésorier adjoint	Kathy AZOUARD
Secrétaire adjoint	Marine UNTERSTELLER

Tous sont élus à l'unanimité

Pour la saison 2019-2020, le Conseil d'Administration est constitué :

Bernard DELAIRE, président  
Marie-Françoise COSNIER, vice-présidente  
Pierre NEMAUSAT, trésorier  
Kathy AZOUARD, trésorière adjointe  
Claire RANDON, secrétaire  
Marine UNTERSTELLER, secrétaire adjointe

Florence MERCAT, Jocelyne AMIRAULT, Véronique CHEYNET, Audrey HUON, membres.

Le directeur Stéphane AZOUARD est membre de droit au conseil d'administration. Les enseignants restent associés au conseil.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions, le président remercie l'assemblée, le travail collectif, les enseignants et direction, les adhérents qui participent et invitent tout le monde à partager un verre de l'amitié.